



Ce document est un exemple de fiche de poste, pour aider les équipes de PASS à cadrer les missions de chaque profil. Chaque équipe peut l'adapter en fonction du contexte d'activité.

Infirmier(e) dans une permanence d'accès aux soins de santé

Fiche de poste

Objet du poste

Infirmier(e) de la permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

Rattachement hiérarchique

A voir selon l'établissement

- Unité fonctionnelle
- Pôle de rattachement
- Supérieur hiérarchique
- Responsable fonctionnel

Qualification et connaissances / compétences

- Diplôme d'État d'infirmier(e)
- Savoir-faire et savoir-être requis
- Faire preuve d'adaptation, d'autonomie et de créativité si besoin
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- Savoir travailler en réseau
- Savoir travailler avec une population en situation de précarité, migrante, de cultures différentes

Projet stratégique

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), situées dans les établissements de santé, ont été créées en 1998 suite à la loi relative à la lutte contre les exclusions pour permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir un accès facilité à des droits et à la santé.

- Accompagner les personnes en situation de rupture de droits et de soins
- Réduire les inégalités d'accès à la santé et les renoncements aux soins
- Permettre un retour de ces personnes vers le droit commun

Les consultations dans le cadre de la PASS constituent une des portes d'entrée pour un accompagnement vers les soins des publics précaires. Ses interventions permettront des actions de prévention et de promotion de la santé de la personne en situation de précarité.

Le public des PASS est un public en situation de précarité qui peut cumuler différentes vulnérabilités qui doivent être prises en compte dans l'accompagnement : pas de connaissance du système de santé, défaut d'hébergement ou conditions d'hébergement instables, besoins fondamentaux peu ou non satisfaits, difficulté de se repérer dans le temps et dans l'espace, isolement social, familial, non perception du besoin de soins, renoncement, personne non francophone, représentations culturelles différentes...

Missions

A aménager selon la dimension de la PASS, le projet de service de la PASS, le fonctionnement de la PASS, l'établissement...

L'exercice de la profession se fait au sein d'une équipe médico-sociale dans le cadre d'un réseau de soins internes et externes à l'établissement. L'IDE réalise des soins infirmiers qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche, afin de maintenir ou restaurer la santé et les compétences de santé de la personne. Elle accompagne la personne au fil des besoins identifiés lors des entretiens IDE et des consultations médicales et en lien avec l'assistant(e) social(e) de la PASS. Elle participe au projet de service et est membre du comité de suivi et de pilotage de la PASS.

Activité

Au sein de l'établissement :

- Participation à l'accueil des patients (seul ou avec le médecin et/ou l'AS) et à l'évaluation globale de la situation des patients.
- Participation aux consultations médicales à la demande du médecin.
- Réalisation d'actes infirmiers sur prescription ou dans le cadre de son décret de compétences, notamment entretiens infirmiers ayant pour objectif l'éducation à la santé des personnes ou l'éducation thérapeutique.
- Si besoin, accompagnement des patients PASS lors de la délivrance de médicament depuis la pharmacie centrale selon le protocole PASS délivrance de médicaments.
- Si besoin, accompagnement des patients PASS pour les consultations spécialistes selon le protocole PASS/les modalités de prescription et de dispensation de consultations spécialisées et d'exams medicotechniques.
- Participation aux réunions de synthèse et d'orientation, de fonctionnement.
- Saisies informatiques des actes infirmiers.
- Présentation du dispositif PASS aux différents services hospitaliers en lien avec l'équipe PASS.
- Présentation du dispositif PASS à l'IFAS et IFSI et autres organismes de formation selon demandes (seul ou en lien avec d'autre membre de l'équipe PASS).

Consultation de ville/délocalisée :

- Accueil physique des usagers relevant du dispositif PASS ou toute personne pour une demande de soins en situation de vulnérabilité.
- Identification des situations individuelles (avec les bénévoles et/ou partenaires) notamment reconnaissance de l'urgence parmi les personnes présentes en attente de consultation avec le médecin PASS/ Identification de problématique de santé parmi le public accueilli et hébergé.
- Coopération avec le médecin PASS, en particulier si besoin de traduction avec des consultants étrangers.
- Suivi des patients de la file active PASS présents lors de la permanence.
- Aide à la compréhension des prescriptions médicales effectuées par les médecins traitants et des résultats d'exams ou des comptes rendus médicaux.
- Réalisation d'actes infirmiers sur prescription ou dans le cadre de son décret de compétences, notamment entretiens infirmier ayant pour objectif l'éducation à la santé des personnes ou l'éducation thérapeutique.
- Gestion et contrôle des produits, matériels et médicaments de la pharmacie de la consultation PASS.
- Participation à des projets dans le domaine de la prévention en collaboration avec les partenaires du réseau ville-hôpital.
- Participation à des rencontres formalisées avec des partenaires.

Environnement partenarial

Selon établissement / territoire

Relations fonctionnelles en interne de l'établissement :

- Cadre de santé
- Pharmaciens
- Professions médicale et paramédicale
- Secrétariat (bureau des entrées, urgences)
- Services des urgences, de consultations spécialisées, de radiologie, de prélèvement, d'hospitalisation
- Equipe de liaison psychiatrie, addictologie et autres

Relations fonctionnelles en externe de l'établissement :

- Autres offres de soins du territoire : médecine de ville, psychiatrie, dispositifs sanitaires et médico-sociaux, etc.
- Acteurs de l'hébergement d'urgence
- Acteurs de la demande d'asile
- Réseau associatif et caritatif de la veille sociale
- Médecins libéraux et professionnels paramédicaux
- Coordinatrices régionales des PASS